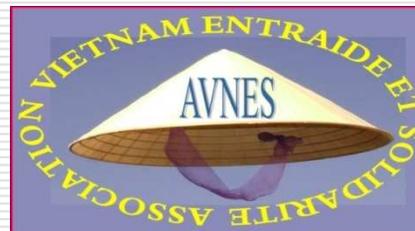


# ASSOCIATION VIETNAM ENTRAIDE ET SOLIDARITE



**AVNES**  
**Association VietNam**  
**Entraide & Solidarité**

15, Cours des Juilliottes,  
94700 Maisons Alfort,  
France

## Comment nous aider ?

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

.....

E-mail : .....

Pour aider au financement de tous les projets d'AVNES, je fais un don de .....€

Pour participer au programme de microcrédit, je fais un don de .....€ (250 € pour une famille)

Pour participer au programme de biogaz, je fais un don de .....€

Merci de renvoyer cette fiche complétée et accompagnée de votre chèque à l'ordre de **AVNES, 15 Cours des Juilliottes, Apt 106, 94700 Maisons Alfort, France**

ou virement bancaire à :  
LA BANQUE POSTALE – Centre financier de Paris  
RIB Code établissement : 20041 Guichet : 00001  
N° de compte : 5352212C02 Clé RIB : 33  
IBAN : FR67 2004 1000 0153 5221 2C02 033  
BIC : PSSTFRPPPAR

(\*) Les dons versés ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66 % de leur montant, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable ( loi de finances 2009). Un reçu fiscal vous sera envoyé.

## Association VietNam Entraide et Solidarité (AVNES)

est une association sans but lucratif régie par la loi de 1901 et reconnue d'intérêt général.

Fondée en 2007, AVNES a pour vocation d'aider les plus défavorisés au Vietnam, dans le cadre de projets visant à promouvoir le développement durable et à favoriser le microcrédit.

En 2010 et 2011, nous sollicitons votre soutien aux projets suivants :

- Microcrédit à Mỹ Long-Cao Lãnh et Thành An-Bến Tre,
- Aménagement d'un système de production de biogaz à Mỹ Long et à Thành An, en vue d'augmenter les revenus des paysans et de protéger l'environnement,
- Bourses d'études pour les élèves des familles pauvres de Mỹ Long et de Mỹ Hiệp – Cao Lãnh.

D'autres projets sont à l'étude : construction de centres de traitement de l'eau, création de centres de formation professionnelle, aide médicale, bibliothèques...

**Email: [info@avnes.org](mailto:info@avnes.org)**  
**Website: [www.avnes.org](http://www.avnes.org)**

## Microcrédit



## Biogaz

Le modèle de microcrédit mis en œuvre par AVNES est un outil de développement durable et efficace visant à atténuer la pauvreté dans les zones rurales au Vietnam.

Ce système fondé sur des prêts de capitaux crée des emplois, ce qui permet aux paysans d'accroître leurs revenus et de sortir de la misère.

Il leur donne également la possibilité d'acquérir des connaissances techniques et de préserver l'équilibre écologique de leur habitat.

### Lệ Thủy (Quảng Bình)

En 2008, AVNES (ex VHI - France) a financé 30 prêts de 300 USD chacun à des familles très défavorisées.

### Mỹ Long-Cao Lãnh (Đồng Tháp)

La population de Mỹ Long est de 11 378 habitants, dont 35 % ont un revenu mensuel de moins de 25 USD.

De janvier 2009 à mai 2010, avec le concours de COFACE Trade Aid, de AOFV et d'ECEFV notamment, AVNES a octroyé 64 microcrédits à 64 familles démunies afin qu'elles puissent démarrer une activité économique : élevage de porcs ou de poissons, commerce de riz, petit bazar...

### Programme Microcrédit 2010-2011 :

- Porter le nombre de familles bénéficiaires à Mỹ Long de 64 à 100 familles.
- Ouvrir un nouveau centre au village Thành An-Bến Tre dont 25 % des 8 500 habitants ont un revenu mensuel de moins de 25 USD.

Le biogaz est produit à partir des déchets organiques. On peut l'utiliser pour cuisiner, produire de l'électricité, etc. L'utilisation du biogaz ne cesse de se développer dans les pays agricoles.

Dans les campagnes du Vietnam, pour cuisiner et se laver, les paysans doivent utiliser les eaux de pluie ou celles des rivières. Or, les cours d'eau sont très pollués par les déchets ménagers et les déjections animales, autant de sources de maladies digestives ou gynécologiques.

Face à cette situation et avec l'aide technique des enseignants et ingénieurs de l'Université d'Agriculture & des Forêts de Ho-Chi-Minh-Ville, AVNES cherche à aménager un système de production de biogaz pour les éleveurs de porcs des villages de Mỹ Long et de Thành An.

